



VILLE DE

Ramonville
Saint-Agne

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Samedi 5 Avril 2014

Nombre de Conseillers : 33

En exercice : 33

Présents ou représentés : 30

Nombre de votants : 27

**Numéro
2014/AVR/11**

**Point de l'ordre du jour
4**

**OBJET
ÉLECTION DES
ADJOINT(E)S**

**RAPPORTEUR
M. LE MAIRE**

*Rendu exécutoire compte-tenu de :
La transmission en Préfecture le : 16/04/2014
L'affichage en mairie le : 16/04/2014
La notification le :*

Le Maire
Christophe LUBAC

Le Samedi 5 Avril 2014, le conseil municipal de la commune de Ramonville Saint-Agne s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale et affichage du 2 Avril 2014, sous la présidence de Monsieur Christophe LUBAC, Maire.

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, **Monsieur Pablo ARCE** est nommé secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

Membres présents :

M. Ch. LUBAC, Mme Cl. FAIVRE, M. P. ARCE, Mme Cl. GEORGELIN, M. G. ROZENKNOP, Mme M-P. DOSTE, M. P-Y. SCHANEN, Mme V. LETARD, M. S. ROSTAN, Mme M-P. GLEIZES, M. J. DAHAN, Mme M-A. SCANO, M. E. JAECK, Mme P. MATON, M. J-B. CHEVALLIER, Mlle D. NSIMBA LUMPUNI, M. A. CARRAL, Mme G. BAUX, M. A. CLEMENT, Mme Cl. GRIET, M. B. PASSERIEU, Mme V. BLANSTIER, M. J-L. PALÉVODY, M. P. BROT, M. N. MASSY, Mme Ch. CHEVALLIER, M. Fr. ESCANDE, Mme Ch. ARRIGHI, M. J-P. PERICAUD et Mme M. RICHARD.

Membres excusés et représentés par pouvoir :

Mme M. CABAU a donné procuration à M. P. BROT
Mme C. DEPREY a donné procuration à M. N. MASSY
M. H. AREVALO a donné procuration à Mme Ch. ARRIGHI

Exposé des motifs

Monsieur LE MAIRE invite le Conseil Municipal à procéder à l'élection des adjoints au Maire conformément aux dispositions des articles L. 2122-7-2 du Code Général des Collectivités Territoriales qui précise :

« Dans les communes de 3 500 habitants et plus, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. Sur chacune des listes, l'écart entre le nombre des candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un.

Il rappelle que le vote a lieu à bulletin secret.

Il précise que les listes des candidats aux fonctions d'adjoint au Maire doivent comporter au plus, autant de conseillers municipaux que d'adjoints à désigner. Aucune disposition n'interdit donc la présentation de listes incomplètes.

Il précise également que sur chacune des listes, l'écart entre le nombre total des candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un, sachant que l'alternance d'un candidat de chaque sexe n'est pas prévue pour les listes de candidats aux fonctions d'adjoint.

Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il

sera procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus (art. L. 2122-4 et L. 2122-7-2 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Après appel à candidature, une seule liste a été déposée, celle de Madame Claudia FAIVRE.

Décision

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

- Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 4
- Nombre de votants : 27
- Nombre de suffrages déclarés nuls : 0
- Suffrages exprimés : 27
- Majorité absolue : 14

La liste de Madame Claudia FAIVRE a obtenu : 23 voix

La liste de Madame Claudia FAIVRE ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamés adjoints au maire et immédiatement installés dans l'ordre de la liste et respectant le principe de parité :

- 1^{er} Adjointe au Maire : Madame Claudia FAIVRE
- 2^{ème} Adjoint au Maire : Monsieur Pablo ARCE
- 3^{ème} Adjointe au Maire : Madame Claire GEORGELIN
- 4^{ème} Adjoint au Maire : Monsieur Gérard ROZENKNOP
- 5^{ème} Adjointe au Maire : Madame Marie-Pierre DOSTE
- 6^{ème} Adjointe au Maire : Madame Valérie LETARD
- 7^{ème} Adjoint au Maire : Monsieur Jean-Bernard CHEVALLIER
- 8^{ème} Adjointe au Maire : Madame Pascale MATON
- 9^{ème} Adjoint au Maire : Monsieur André CLEMENT

*Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures*

Le Maire
Christophe LUBAC

Date de la signature : 15/04/2014
Nom du signataire : Christophe LUBAC